

Et entre les deux ? Un accompagnement sur mesure avec ORIENTACTION

Vous maîtrisez déjà votre métier.

Mais vous n'avez pas le papier qui le prouve.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de transformer votre parcours en certification officielle.

□Pas besoin de retourner à l'école

□Reconnu par l'État

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

Prenez contact avec un(e) consultant(e) proche de chez vous :

 \sqcap : 06 75 56 35 15

☐: valerie.guillemot@orientaction.com

: www.muformation.com

#VAE #Reconnaissance #Diplôme #Reconversion #ORIENTACTION #Accompagnement #ÉvolutionPro #ChangerDeVie #Formation #Certification